

Etude d'impact de la Qualification Qualisport

Décembre 2012



- *Spécificités Qualisport*
- *C9h XY'Xfja dUMXY'U
& ei UJZMhcb*
- *Qualisport en bref*

- Spécificités Qualisport
- Etude d'impact de la Qualification Qualisport
- Qualisport en bref

Spécificités Qualisport

- ▶ L'atout majeur porte sur sa spécialisation Sport&Loisir
- ▶ Le secteur Sport&Loisir est au cœur des préoccupations des collectivités territoriales
- ▶ La qualification Qualisport sécurise, valorise les compétences métiers et aide à la décision en cas d'hésitation entre 2 prestataires
- ▶ L'accréditation par le Cofrac est une preuve de confiance et de compétence dans le système d'attribution des qualifications délivrées aux entreprises par Qualisport

Gérard Decarpigny

Président Qualisport

Le sport est une activité importante au niveau économique pour une collectivité territoriale. Aussi **les équipements sportifs** sont des éléments importants du **développement urbanistique, économique** d'une ville et d'une région.

Pour garantir la réussite et la pérennité des installations sportives, l'interaction avec les maîtres d'ouvrage, les architectes et les entreprises est nécessaire.

Les collectivités veillent à la qualité des équipements sportifs ; aussi lors d'un appel d'offre, celles-ci sont tenues d'apprécier les capacités professionnelles apportées par les candidats à l'attribution des marchés publics ; ces entreprises candidates doivent apporter tout moyen de preuve de leur capacité à exécuter le marché.

Notre rôle, en tant qu'organisme qualificateur spécialisé Sport&Loisir est de promouvoir la compétence spécialisée des entreprises Qualisport soumissionnant à des marchés publics ou privés.

Qualisport est indépendant, transparent, impartial dans son processus d'attribution des qualifications ; il est accrédité Cofrac depuis 3 ans (sur la base de la norme NF X 50-091) confirmant ainsi **son statut de tiers indépendant**.

Si aucune obligation de qualification n'est imposée, si le candidat peut apporter des preuves équivalentes, l'intérêt de la certification Qualisport pour les collectivités est de se fonder sur l'examen du certificat Qualisport détenu par les entreprises qualifiées pour apprécier leurs capacités techniques. Cela comporte l'avantage **de sécuriser** leur procédure et de faciliter le travail de tout pouvoir adjudicateur, car **ce certificat annuel synthétise les capacités de l'entreprise à réaliser les ouvrages attribués**.

“
Qualité, Réussite
=
**Choix d'entreprises
au savoir-faire
spécialisé
Sport&Loisir**”

Etude
de notoriété
et d'impact
de la qualification
Qualisport

Sommaire étude

Objectif et méthodologie de l'étude

- Profil des répondants
- Quotas des cibles
 - Communes
 - Communautés communes/Agglomération
 - Architectes/Programmistes
 - Entreprises Qualisport

Santé du secteur Sport&Loisir

- Importance pour les collectivités/entreprises
- Typologie des marchés conclus en 2012
- Evolution du budget Equipements Sport&Loisir
- 2013 : projets Equipements Sport&Loisir
- Type équipements/infrastructures - Analyse des marchés et projets 2013

Pratiques de consultation/process décisionnel

- Missions des collectivités territoriales (communes, communautés communes/agglomération)
- Prestataires extérieurs intervenant dans le cadre de la commande publique
- Prise en compte du Développement durable
- Appréciation des capacités d'une entreprise
- Critères de sélection d'une entreprise

Perception de la qualification d'entreprise

- Influence des signes qualité
- Image de la qualification d'entreprise
- Importance de la qualification d'entreprise

Notoriété de la qualification Qualisport

- Connaissance de la marque Qualisport
- Taux de notoriété de la qualification Qualisport
- Perception de la qualification Qualisport
- Niveau de satisfaction de la qualification Qualisport
- Perception de l'image de la qualification Qualisport

Renforcement du système qualité Qualisport

- Impact de l'accréditation Cofrac pour Qualisport

Synthèse de l'étude

Objectif et méthodologie de l'étude

Face aux variations conjoncturelles, aux quelques incertitudes sur la création de nouvelles installations sportives, aux politiques sportives à venir et aux prochaines élections municipales de 2014, Qualisport – organisme qualificateur accrédité – s'est interrogé sur les enjeux de la qualification spécialisée lors de l'attribution de marchés publics/privés.

Afin de lui permettre de mieux identifier ces enjeux, Qualisport a demandé à l'institut Cohda de réaliser 2 enquêtes en parallèle, afin d'interviewer d'une part la cible maîtres d'ouvrage architectes/programmistes et, d'autre part, la cible entreprises Qualisport.

Cette étude jumelée a pour objectif d'analyser et de mesurer :

- l'activité du secteur des équipements Sport&Loisir vue par les collectivités, architectes et entreprises
- les pratiques de consultation, les principaux critères de sélection des décideurs et prescripteurs dans la construction, l'aménagement, l'exploitation et la gestion des équipements et installations Sport&Loisir
- l'influence des signes qualité et l'apport de la qualification dans la commande publique/privée
- l'intégration par les maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre de la qualification Qualisport dans les critères d'attribution des marchés
- les enjeux et atouts de la qualification pour les entreprises Qualisport.

Une enquête téléphonique sur système CATI (recueil d'information assisté par ordinateur) a été conduite par l'institut Cohda à partir d'un fichier de 7866 maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et entreprises Qualisport :

- 565 interviews réalisées, soit un taux de sondage de 7,2 %
- 18 minutes : durée moyenne de l'interview
- du 24 octobre au 9 novembre 2012

Cibles/Méthode d'interview

Maîtres d'ouvrage/Maîtres d'œuvre

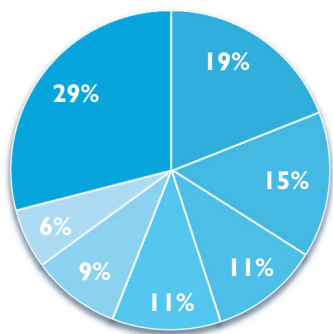
- Architectes/Programmistes
- Collectivités : communautés de communes + communes de 2500 habitants et plus, France entière (hors Dom-Com)
- Volume : 470 interviews réparties par cible
- Echantillon collectivités constitué selon la méthode des quotas (sur critères de taille et zone géographique)

Entreprises Qualisport

- Secteur public et privé
- Volume : 95 interviews

Profil des répondants

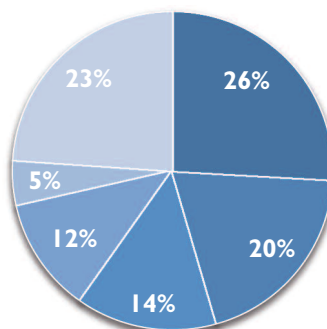
Communautés Communes



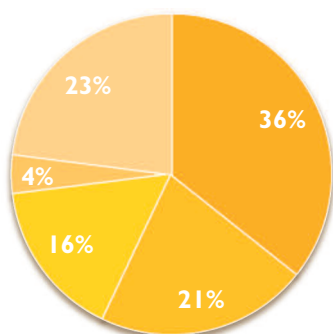
- Chargé de développement
- Directeur Communautés Communes
- Secrétaire Général
- Directeur et Service des Sports
- Directeur Services Techniques
- Directeur Général Services

Communes

- Directeur Service des Sports
- Maire Adjoint Sports
- Directeur Service Technique
- Directeur Général des Services
- Service Bâtiment-Marchés, Commandes publiques
- Divers autres (Services techniques, sports, bâtiments...)



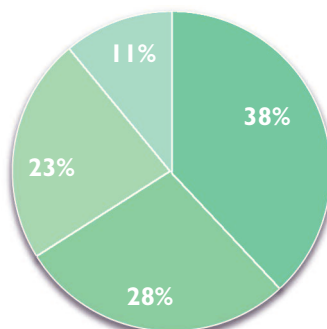
Architectes/Programmistes



- PDG - Dirigeant - Gérant
- Architecte
- Directeur, Chef de projet
- Ingénieur
- Autres fonctions

Entreprises Qualisport

- Dirigeant
- Gestionnaire, Administratifs, Comptable
- Directeur, Commercial, Exploitation, Qualité
- Chargé Etudes, Affaires, Développement



Quotas des cibles

■ Communes

Les interviews sont réparties par :

- Equipements sportifs dans les 5 grandes régions (UDA)
- Taille des communes

Taux sondage
7,4%

| UDA | Equipements sportifs* | Répartition / Total France métropolitaine | Quotas 300 interviews | Interviews réalisées |
|--------------|-----------------------|---|-----------------------|----------------------|
| IDF | 27 686 | 11,1 % | 33 | 31 |
| NORD-EST | 63 900 | 25,5 % | 77 | 71 |
| NORD-OUEST | 69 114 | 27,6 % | 83 | 82 |
| SUD-EST | 57 489 | 22,9 % | 69 | 65 |
| SUD-OUEST | 32 344 | 12,9 % | 38 | 51 |
| Total | 250 533 | 100 % | 300 | 300 |

* Source Ministère des Sports, janvier 2011

| Taille communes | Nombre fichiers | Répartition fichiers | Quotas 300 interviews | Interviews réalisées |
|----------------------|-----------------|----------------------|-----------------------|----------------------|
| 12 500 à 4 999 hab. | 2 050 | 50,7 % | 152 | 151 |
| 5 000 à 19 999 hab. | 1 527 | 37,8 % | 113 | 113 |
| 20 000 à 99 999 hab. | 392 | 9,7 % | 29 | 31 |
| 100 000 hab. et + | 76 | 1,9 % | 6 | 5 |
| Total | 4 045 | 100 % | 300 | 300 |

■ Communautés communes/Agglomérations

Les interviews sont réparties par :

- Equipements sportifs dans les 5 grandes régions (UDA)
- Structure

| UDA | Equipements sportifs* | Répartition / Total France métropolitaine | Quotas 100 interviews | Interviews réalisées |
|--------------|-----------------------|---|-----------------------|----------------------|
| IDF | 27 686 | 11,1 % | 11 | 10 |
| NORD-EST | 63 900 | 25,5 % | 25 | 25 |
| NORD-OUEST | 69 114 | 27,6 % | 28 | 28 |
| SUD-EST | 57 489 | 22,9 % | 23 | 24 |
| SUD-OUEST | 32 344 | 12,9 % | 13 | 13 |
| Total | 250 533 | 100 % | 100 | 100 |

Taux sondage

3,9%

Bonne représentativité de l'échantillon Communautés. Près des 2/3 interviewés n'ont pas délégué de compétence pour les équipements sportifs.

* Source Ministère des Sports, janvier 2011

| Taille communes | Nombre fichiers | Répartition fichiers | Quotas 100 interviews | Interviews réalisées |
|-----------------------------|-----------------|----------------------|-----------------------|----------------------|
| Communautés d'agglomération | 186 | 7,3% | 7 | 7 |
| Communautés de communes | 2 358 | 92,7% | 93 | 93 |
| Total | 2 544 | 100 % | 100 | 100 |

■ Architectes/Programmistes

| Origine fichier | Nombre de fichiers | Interviews réalisées |
|-----------------|--------------------|----------------------|
| Qualisport | 1 124 | 70 |
| Total | 1 124 | 70 |

Taux sondage

6,2%

■ Entreprises Qualisport

L'étude miroir entre les deux populations (collectivités/maîtres d'œuvre et entreprises), consiste à comparer des perceptions et en analyser les différences. Près de 50 % des entreprises Qualisport ont accepté de participer à l'enquête.

Taux sondage

48,9%

Sur 194 entreprises contactées, 1/3 d'entre elles n'ont pu être joignables.

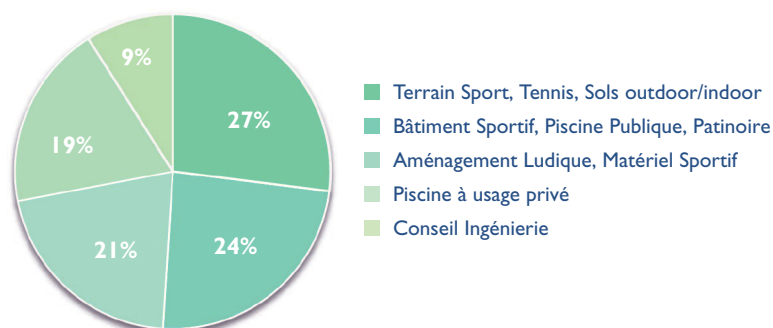
Cela est imputable à la structure même de l'entreprise : TPE effectif ≤ à 4

| Entreprises Qualisport | Nombre de fiches | Quotas | Interviews réalisées |
|------------------------|------------------|-----------|----------------------|
| Public | 157 | 79 | 77 |
| Privé | 37 | 19 | 18 |
| Total | 194 | 97 | 95 |

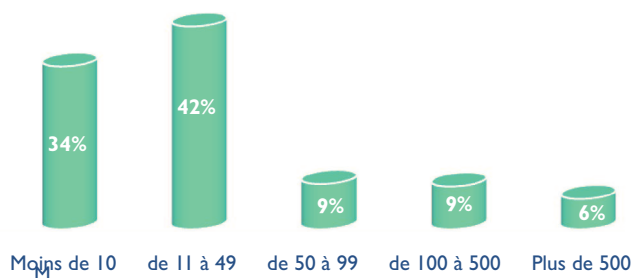
Répartition de l'échantillon

- 71 % réalisent leur activité dans le secteur public et 19 % dans le secteur privé
- 76 % des entreprises interrogées ont moins de 50 salariés

Secteur Activités Entreprises Qualisport



Effectifs Entreprises Qualisport



■ Entreprises Qualisport

L'étude miroir entre les deux populations (collectivités/maîtres d'œuvre et entreprises), consiste à comparer des perceptions et en analyser les différences. Près de 50 % des entreprises Qualisport ont accepté de participer à l'enquête.

Taux sondage

48,9%

Sur 194 entreprises contactées, 1/3 d'entre elles n'ont pu être joignables.

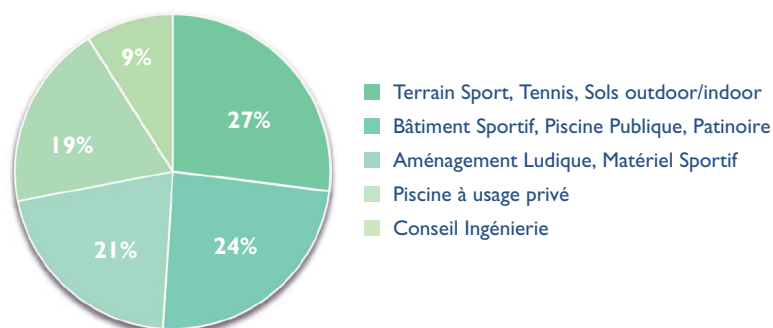
Cela est imputable à la structure même de l'entreprise :
TPE effectif ≤ à 4

| Entreprises Qualisport | Nombre de fiches | Quotas | Interviews réalisées |
|------------------------|------------------|-----------|----------------------|
| Public | 157 | 79 | 77 |
| Privé | 37 | 19 | 18 |
| Total | 194 | 97 | 95 |

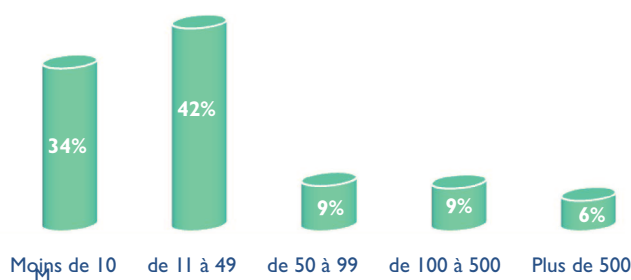
Répartition de l'échantillon

- 71 % réalisent leur activité dans le secteur public et 19 % dans le secteur privé
- 76 % des entreprises interrogées ont moins de 50 salariés

Secteur Activités Entreprises Qualisport



Effectifs Entreprises Qualisport



Quotas des cibles

■ Communes

Les interviews sont réparties par :

- Equipements sportifs dans les 5 grandes régions (UDA)
- Taille des communes

Taux sondage
7,4%

| UDA | Equipements sportifs* | Répartition / Total France métropolitaine | Quotas 300 interviews | Interviews réalisées |
|--------------|-----------------------|---|-----------------------|----------------------|
| IDF | 27 686 | 11,1 % | 33 | 31 |
| NORD-EST | 63 900 | 25,5 % | 77 | 71 |
| NORD-OUEST | 69 114 | 27,6 % | 83 | 82 |
| SUD-EST | 57 489 | 22,9 % | 69 | 65 |
| SUD-OUEST | 32 344 | 12,9 % | 38 | 51 |
| Total | 250 533 | 100 % | 300 | 300 |

* Source Ministère des Sports, janvier 2011

| Taille communes | Nombre fichiers | Répartition fichiers | Quotas 300 interviews | Interviews réalisées |
|----------------------|-----------------|----------------------|-----------------------|----------------------|
| 12 500 à 4 999 hab. | 2 050 | 50,7 % | 152 | 151 |
| 5 000 à 19 999 hab. | 1 527 | 37,8 % | 113 | 113 |
| 20 000 à 99 999 hab. | 392 | 9,7 % | 29 | 31 |
| 100 000 hab. et + | 76 | 1,9 % | 6 | 5 |
| Total | 4 045 | 100 % | 300 | 300 |

■ Communautés communes/Agglomérations

Les interviews sont réparties par :

- Equipements sportifs dans les 5 grandes régions (UDA)
- Structure

| UDA | Equipements sportifs* | Répartition / Total France métropolitaine | Quotas 100 interviews | Interviews réalisées |
|--------------|-----------------------|---|-----------------------|----------------------|
| IDF | 27 686 | 11,1 % | 11 | 10 |
| NORD-EST | 63 900 | 25,5 % | 25 | 25 |
| NORD-OUEST | 69 114 | 27,6 % | 28 | 28 |
| SUD-EST | 57 489 | 22,9 % | 23 | 24 |
| SUD-OUEST | 32 344 | 12,9 % | 13 | 13 |
| Total | 250 533 | 100 % | 100 | 100 |

Taux sondage

3,9%

Bonne représentativité de l'échantillon Communautés. Près des 2/3 interviewés n'ont pas délégué de compétence pour les équipements sportifs.

* Source Ministère des Sports, janvier 2011

| Taille communes | Nombre fichiers | Répartition fichiers | Quotas 100 interviews | Interviews réalisées |
|-----------------------------|-----------------|----------------------|-----------------------|----------------------|
| Communautés d'agglomération | 186 | 7,3% | 7 | 7 |
| Communautés de communes | 2 358 | 92,7% | 93 | 93 |
| Total | 2 544 | 100 % | 100 | 100 |

■ Architectes/Programmistes

| Origine fichier | Nombre de fichiers | Interviews réalisées |
|-----------------|--------------------|----------------------|
| Qualisport | 1 124 | 70 |
| Total | 1 124 | 70 |

Taux sondage

6,2%

■ Entreprises Qualisport

L'étude miroir entre les deux populations (collectivités/maîtres d'œuvre et entreprises), consiste à comparer des perceptions et en analyser les différences. Près de 50 % des entreprises Qualisport ont accepté de participer à l'enquête.

Taux sondage

48,9%

Sur 194 entreprises contactées, 1/3 d'entre elles n'ont pu être joignables.

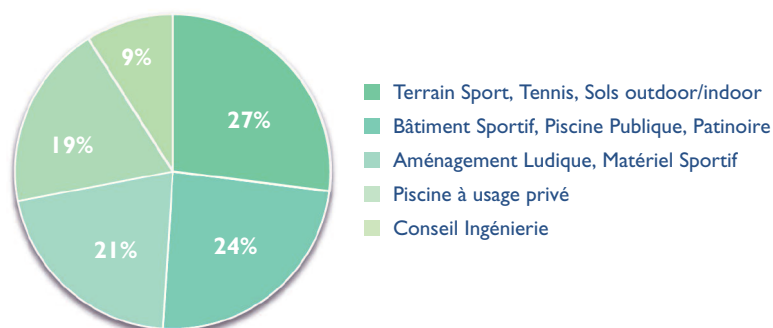
Cela est imputable à la structure même de l'entreprise : TPE effectif ≤ à 4

| Entreprises Qualisport | Nombre de fiches | Quotas | Interviews réalisées |
|------------------------|------------------|-----------|----------------------|
| Public | 157 | 79 | 77 |
| Privé | 37 | 19 | 18 |
| Total | 194 | 97 | 95 |

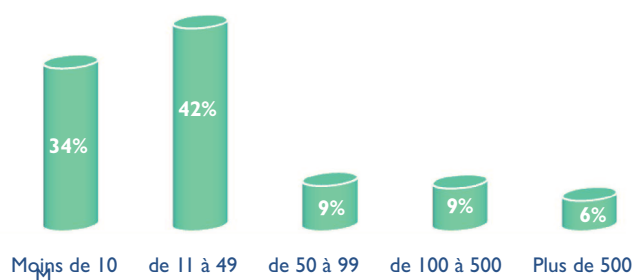
Répartition de l'échantillon

- 71 % réalisent leur activité dans le secteur public et 19 % dans le secteur privé
- 76 % des entreprises interrogées ont moins de 50 salariés

Secteur Activités Entreprises Qualisport



Effectifs Entreprises Qualisport



■ Entreprises Qualisport

L'étude miroir entre les deux populations (collectivités/maîtres d'œuvre et entreprises), consiste à comparer des perceptions et en analyser les différences. Près de 50 % des entreprises Qualisport ont accepté de participer à l'enquête.

Taux sondage

48,9%

Sur 194 entreprises contactées, 1/3 d'entre elles n'ont pu être joignables.

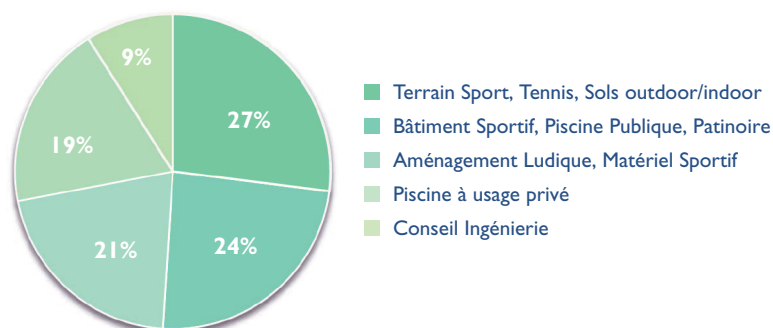
Cela est imputable à la structure même de l'entreprise :
TPE effectif ≤ à 4

| Entreprises Qualisport | Nombre de fiches | Quotas | Interviews réalisées |
|------------------------|------------------|-----------|----------------------|
| Public | 157 | 79 | 77 |
| Privé | 37 | 19 | 18 |
| Total | 194 | 97 | 95 |

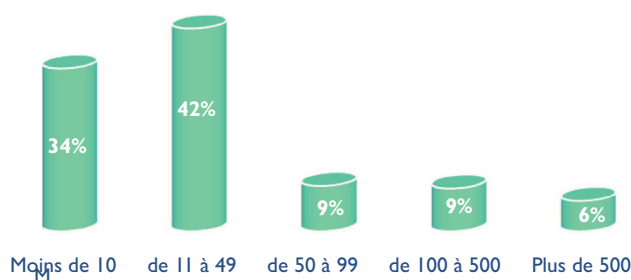
Répartition de l'échantillon

- 71 % réalisent leur activité dans le secteur public et 19 % dans le secteur privé
- 76 % des entreprises interrogées ont moins de 50 salariés

Secteur Activités Entreprises Qualisport



Effectifs Entreprises Qualisport



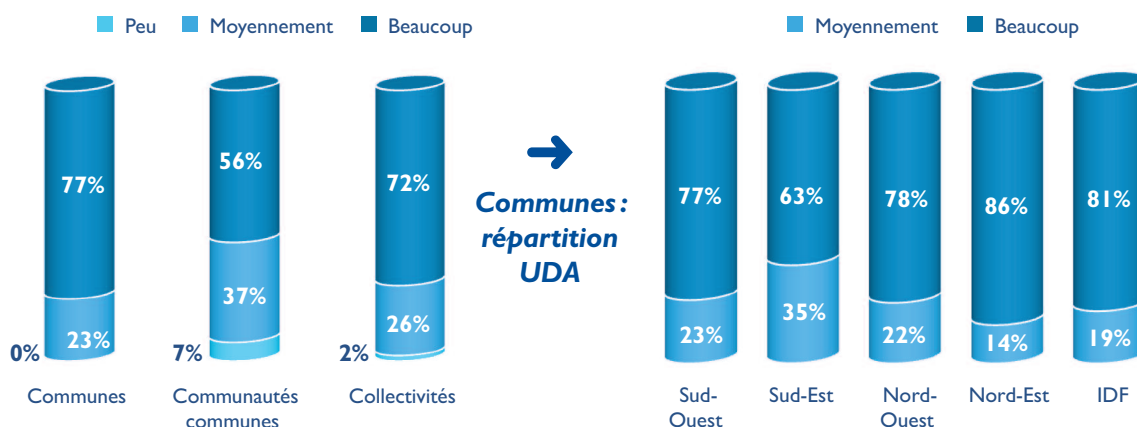
Santé du secteur Sport&Loisir

■ Importance pour les collectivités/entreprises

Le secteur Sport&Loisir est au cœur des préoccupations des collectivités et maîtres d'œuvre.

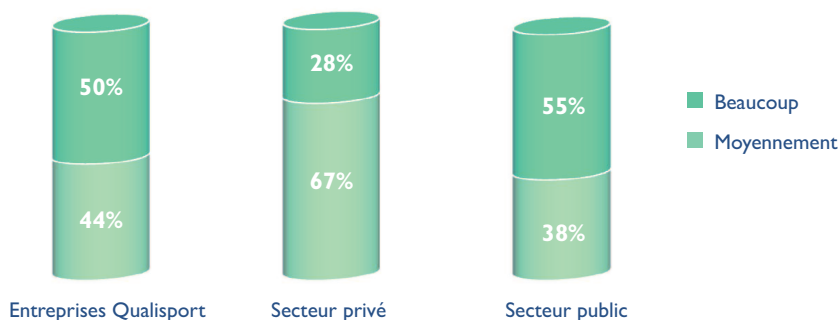
72 % des collectivités déclarent y accorder beaucoup d'importance. Le niveau est moins élevé dans les communautés de communes (56 % contre 77 % pour les communes).

Cependant, ce secteur est **sous-estimé** par les entreprises Qualisport : 28 % pour le secteur privé mais 55 % pour le secteur public.



Nota : 1 % des communautés de communes ne se prononce pas

Nota : 2 % de la région Sud-Est ne se prononcent pas



Nota : 3 à 5 % ne se prononcent pas

■ Typologie des marchés conclus en 2012

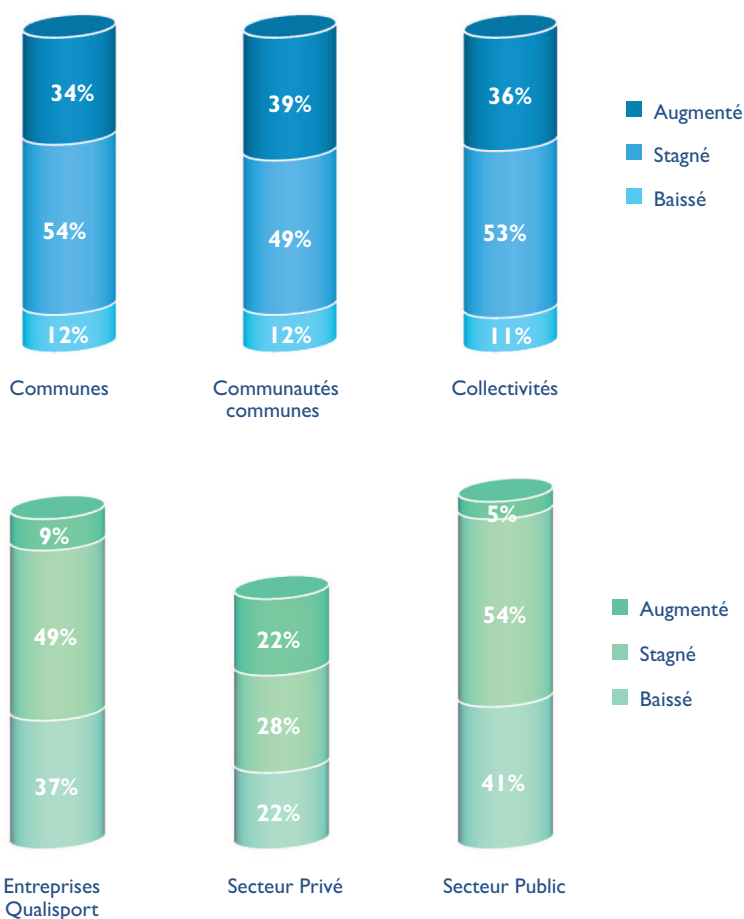
Les communautés de communes interrogées (2/3 n'ayant pas de délégation de compétence) ont enregistré des marchés annuels de salles sportives/gymnases (28 %) et d'aires de jeux/matériels sportifs (21 %).

En revanche, pour les architectes, le nombre de marchés conclus par an concerne les aires jeux/multisports (47 %), alors que pour les communes les terrains de grands jeux prédominent (38 %).

■ Evolution du budget Equipements Sport&Loisir

Les collectivités et les entreprises Qualisport du **secteur public** s'accordent sur la stagnation des budgets 2012 comparativement à 2011 (respectivement 53 % et 54 %). En revanche, leur vision diverge en termes d'évolution : alors que 5 % de ces entreprises estiment les budgets 2012 en augmentation, cette proportion s'élève à 36 % pour les collectivités. A l'inverse 41 % d'entreprises ont constaté une tendance à la baisse contre 11 % des collectivités.

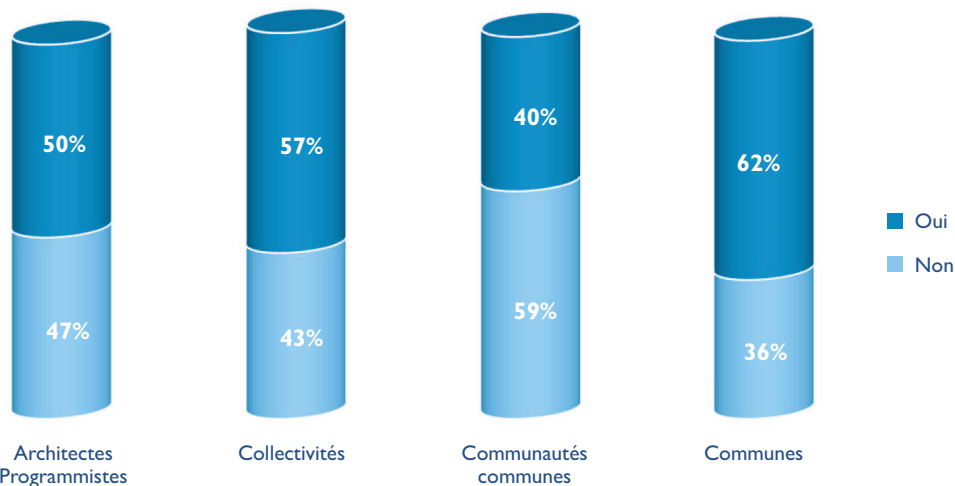
Les entreprises Qualisport du **secteur privé** estiment les budgets 2012 en augmentation (22 %).



Nota : 5% des entreprises Qualisport et 28% du secteur privé ne se prononcent pas

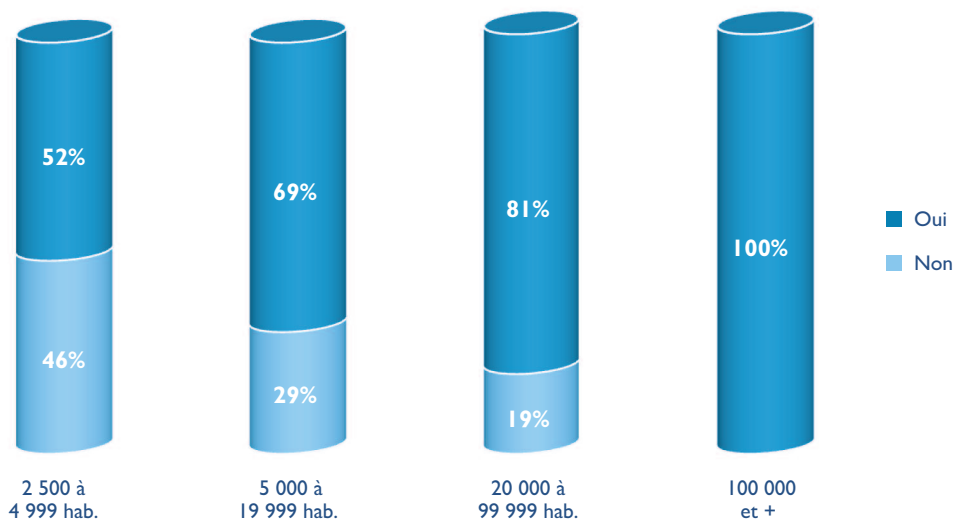
■ 2013 : projets Equipements Sport&Loisir

50% des maîtres d'œuvre et 57% des collectivités déclarent avoir des projets d'équipements Sport&Loisir pour 2013. Cette proportion monte à 62% dans les communes.



Nota : 3 % des architectes, 2% des communes et 1 % des communautés de communes ne se prononcent pas

Les projets croissent avec la taille des communes : 52% de 2 500 à 5 000 habitants ; 81 % et plus dans les communes de + de 20 000 habitants.



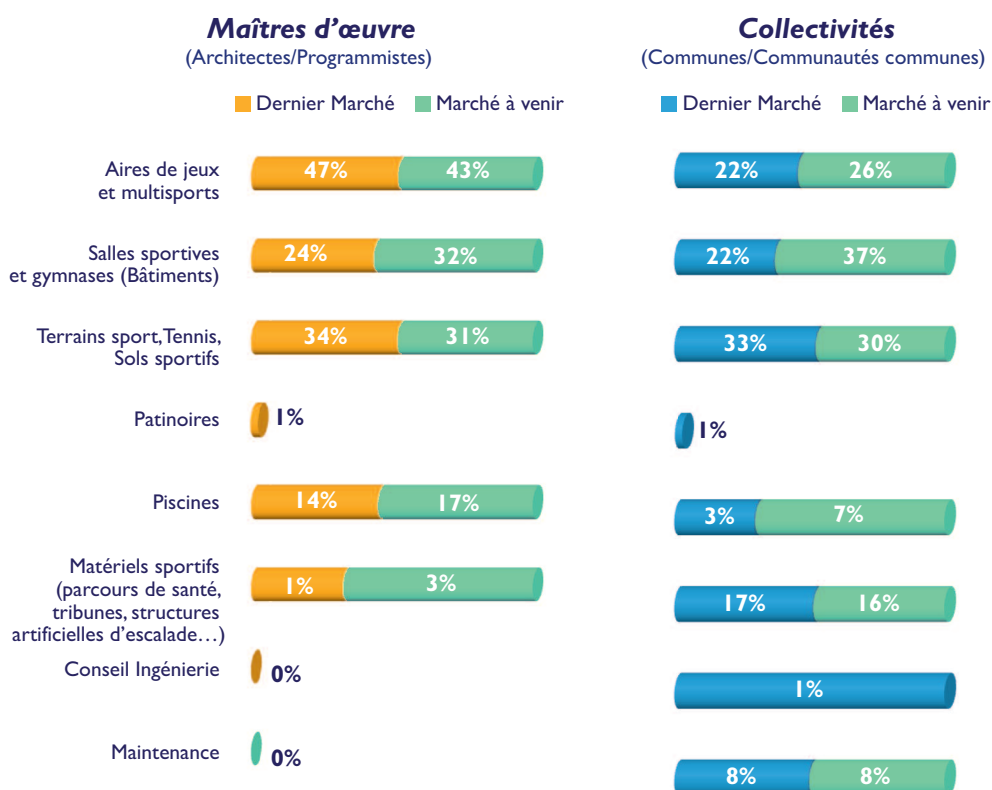
Nota : 2 % des communes de 2 500 à 20 000 habitants ne se prononcent pas

■ Type équipements/infrastructures - Analyse des marchés et projets 2013

En termes d'équipements et d'infrastructures, il apparaît que les **marchés passés et à venir** portent sur trois grands types d'équipements : salles sportives/gymnases, aires de jeux/multisports, terrains de sport/tennis.

Ainsi pour les collectivités, les projets de salles sportives et gymnases prédominent (37 %).

Pour les maîtres d'œuvre, les projets aires de jeux/multisports sont plus importants (43 %) que pour les collectivités (26 %).

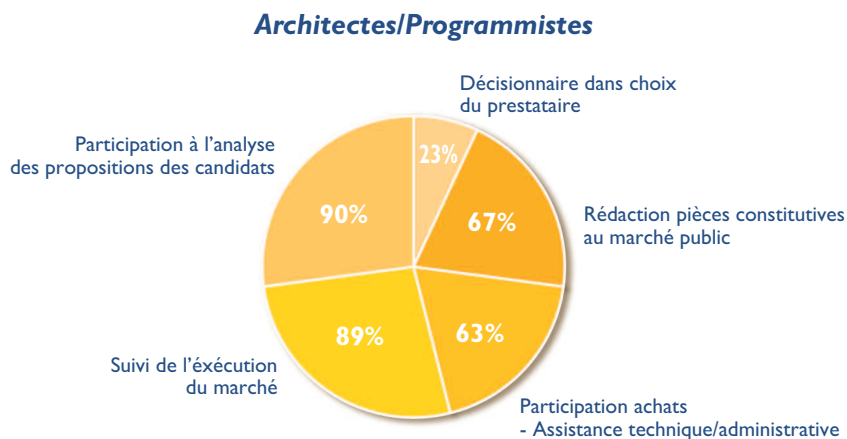
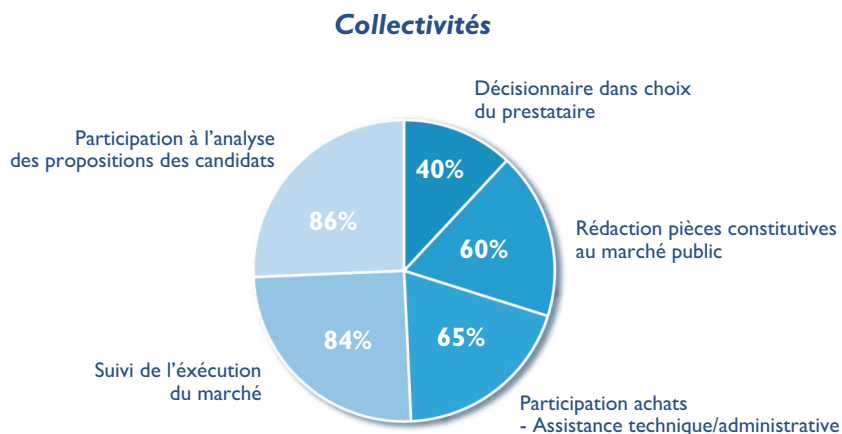


Pratiques de consultation/ process décisionnel

■ Missions des collectivités territoriales (communes, communautés communes/agglomération)

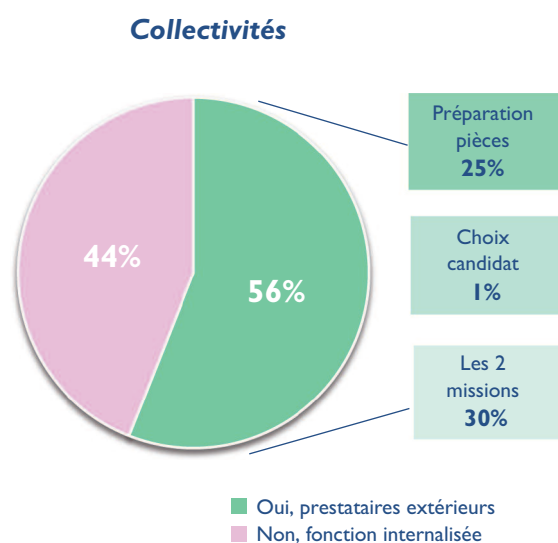
Les collectivités mettent l'accent sur l'analyse des propositions des candidats (86 %) et le suivi de l'exécution du marché (84 %).

Les architectes/programmistes peuvent être décisionnaires dans le choix de prestataires (23 %).

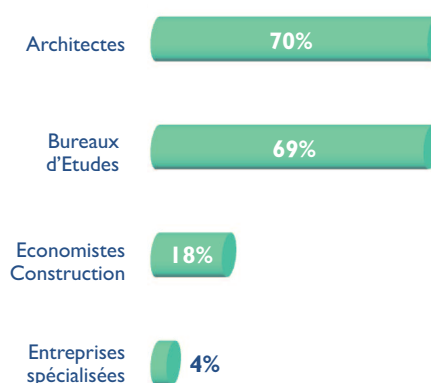


■ Prestataires extérieurs intervenant dans le cadre de la commande publique

56 % des collectivités interrogées déclarent faire appel à des prestataires extérieurs, principalement architectes, bureaux d'études et économistes, lors de la préparation d'un marché : prioritairement pour la préparation des pièces constitutives du marché (25 %) et pour le choix du prestataire (1 %).



Détail prestataires extérieurs

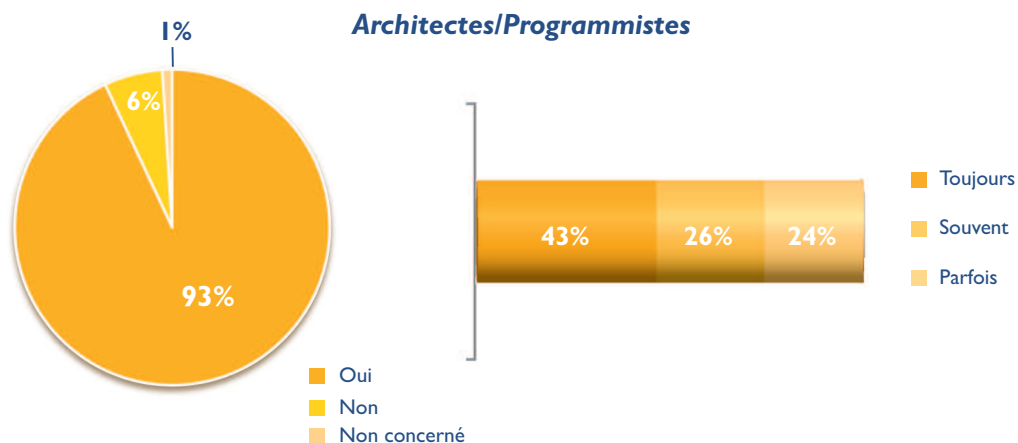
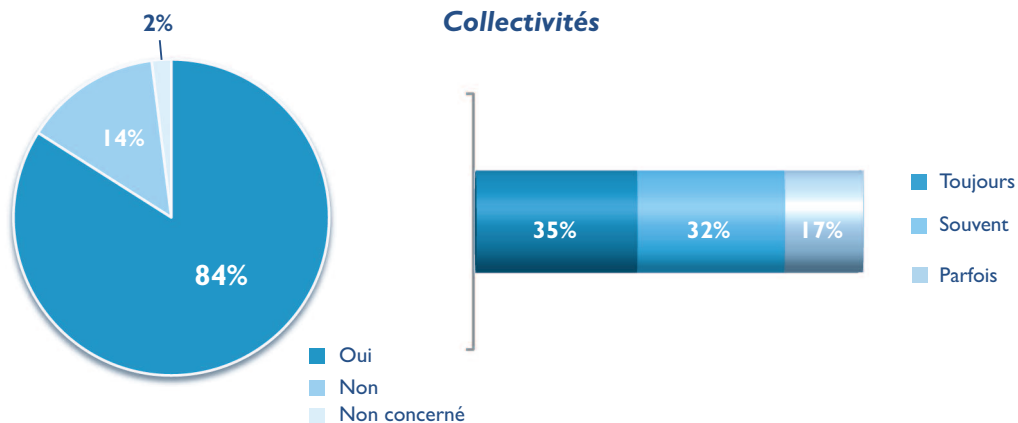


Remarque Qualisport :

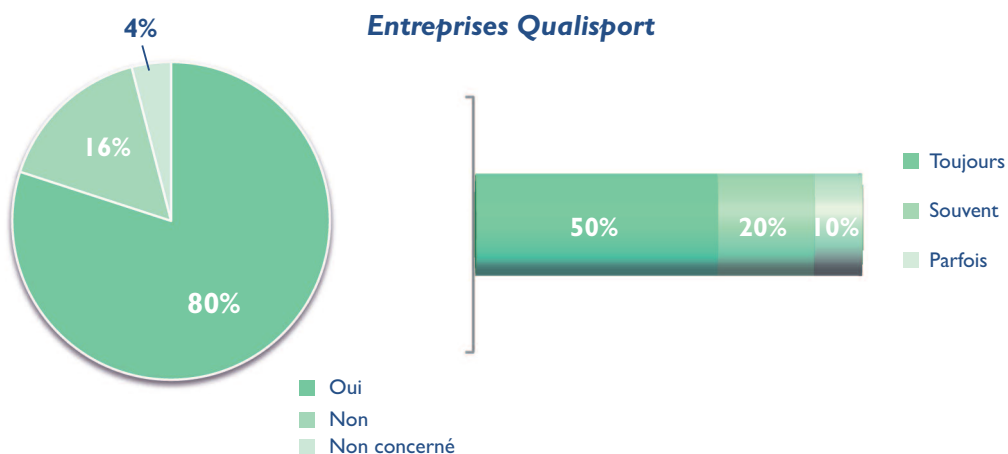
Maîtres d'œuvre et règlement consultation : code Marchés Publics art. 45-I, art. 45-II (voir page 42)

■ Prise en compte du Développement durable

Cette notion est plus systématique chez les architectes/programmistes (93 %) qu'au sein des collectivités (84 %).



Les entreprises Qualisport privilégient la prise en compte du développement durable dans leurs réponses (80 %) et 50 % l'intègrent systématiquement.

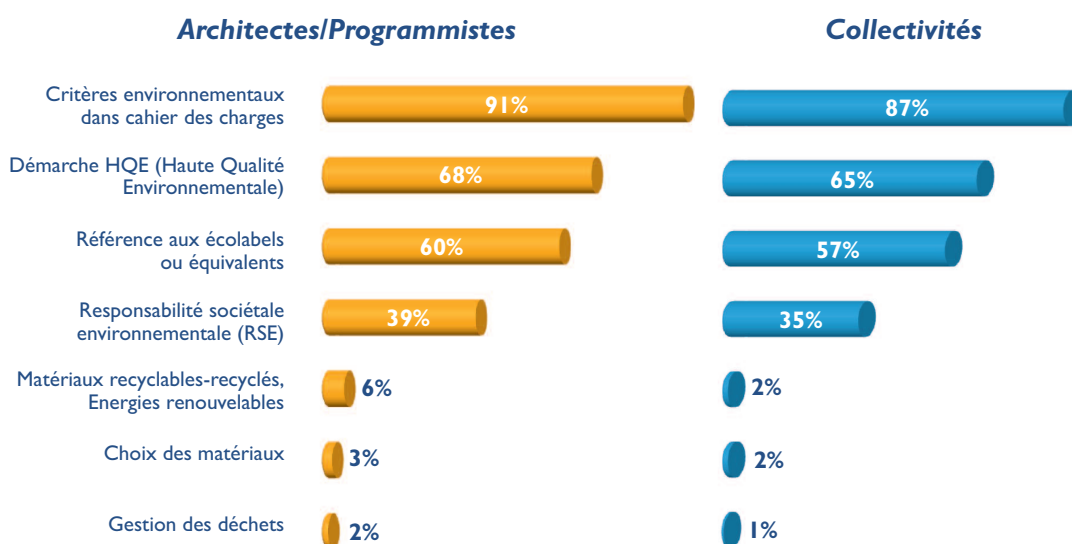


■ Prise en compte du Développement durable

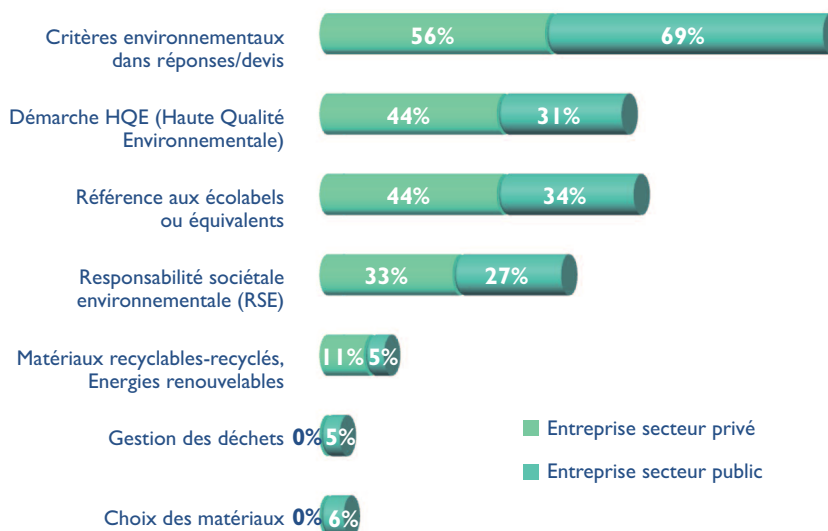
Cette dimension se concrétise par l'inscription de critères environnementaux dans le cahier des charges (87 à 91 % des maîtres d'œuvre et collectivités) et dans les réponses des entreprises Qualisport secteur privé (56 %) et secteur public (69 %). L'intégration de la démarche HQE (65 % à 68 % maîtres d'œuvre/collectivités) représente une proportion moins importante pour les entreprises (secteur public 31 % et 44 % secteur privé).

La présence de référence aux écolabels démontre une volonté de s'impliquer dans la préservation de l'environnement : 57 à 60 % maîtres d'œuvre/collectivités et 31 % à 44 % entreprises.

L'intégration de la Responsabilité Sociétale Environnement représente une proportion significative (35 à 39 % maîtres d'œuvre/collectivités et **27 % à 33 % entreprises**).



Entreprises Qualisport

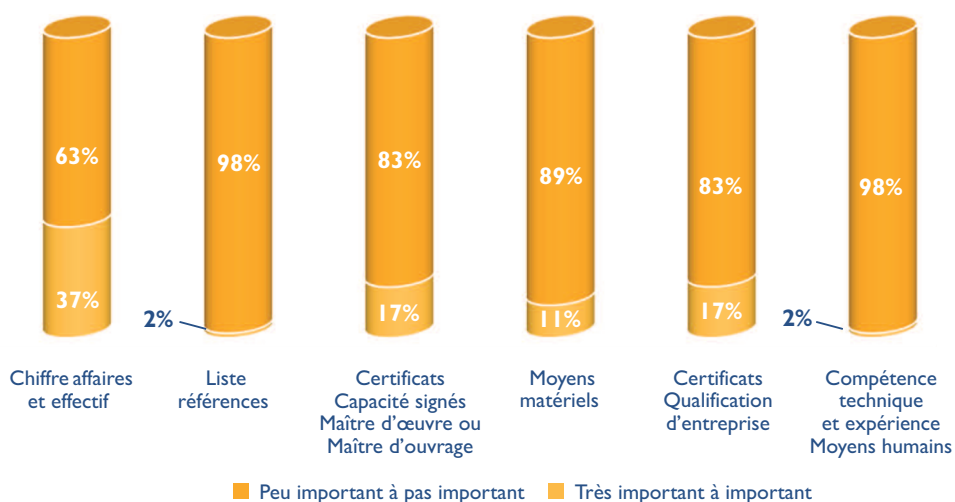


■ Appréciation des capacités d'une entreprise

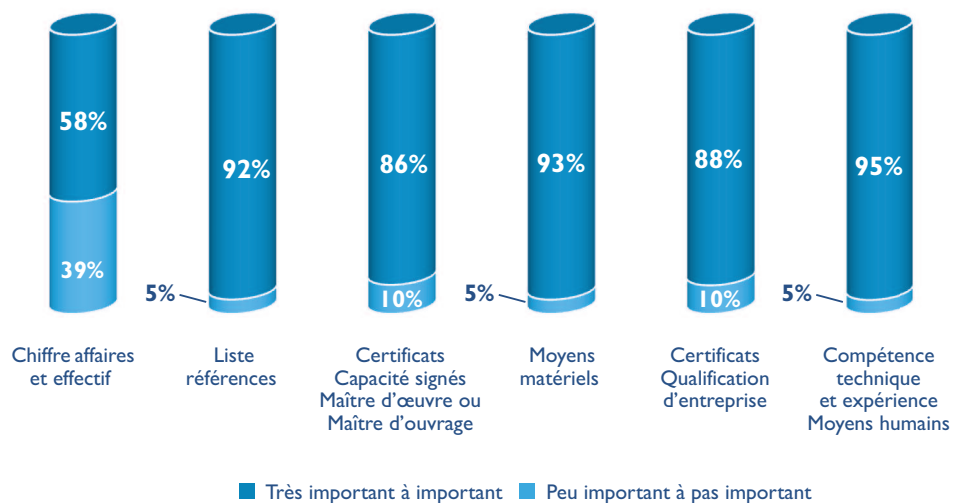
Collectivités et maîtres d'œuvre s'accordent sur l'importance de la compétence technique, les moyens humains et matériels, les références (83 à 99 %).

La qualification d'entreprise attestant ces 3 éléments est un outil sérieux d'appréciation pour la plupart des collectivités et maîtres d'œuvre (83 à 88 %). En revanche, ils placent le chiffre d'affaires et l'effectif de l'entreprise bien après (58 à 63 %).

Architectes/Programmistes



Collectivités

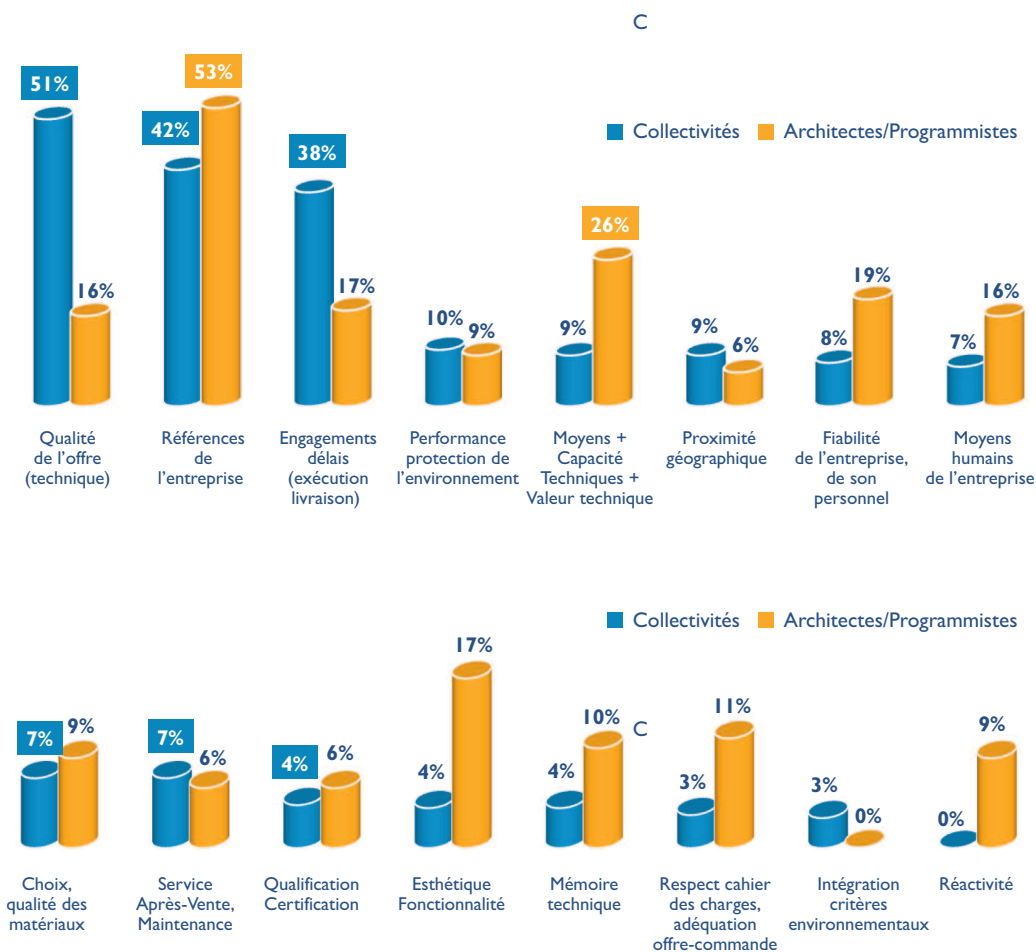


Nota : 2 à 4 % des collectivités ne se prononcent pas

■ Critères de sélection d'une entreprise

Pour les collectivités, la hiérarchie des critères s'établit comme suit : qualité de l'offre technique (51 %), références de l'entreprise (42 %) ; alors que 53 % des maîtres d'œuvre privilégient les références de l'entreprise.

Dans un contexte où la fourniture **du certificat de qualification est une demande régulière des donneurs d'ordre et un outil sérieux**, la qualification n'est pas un critère de sélection spontané et déterminant (4 à 6 %) pour les collectivités et les maîtres d'œuvre.



Remarque Qualisport :

Exigences Qualisport

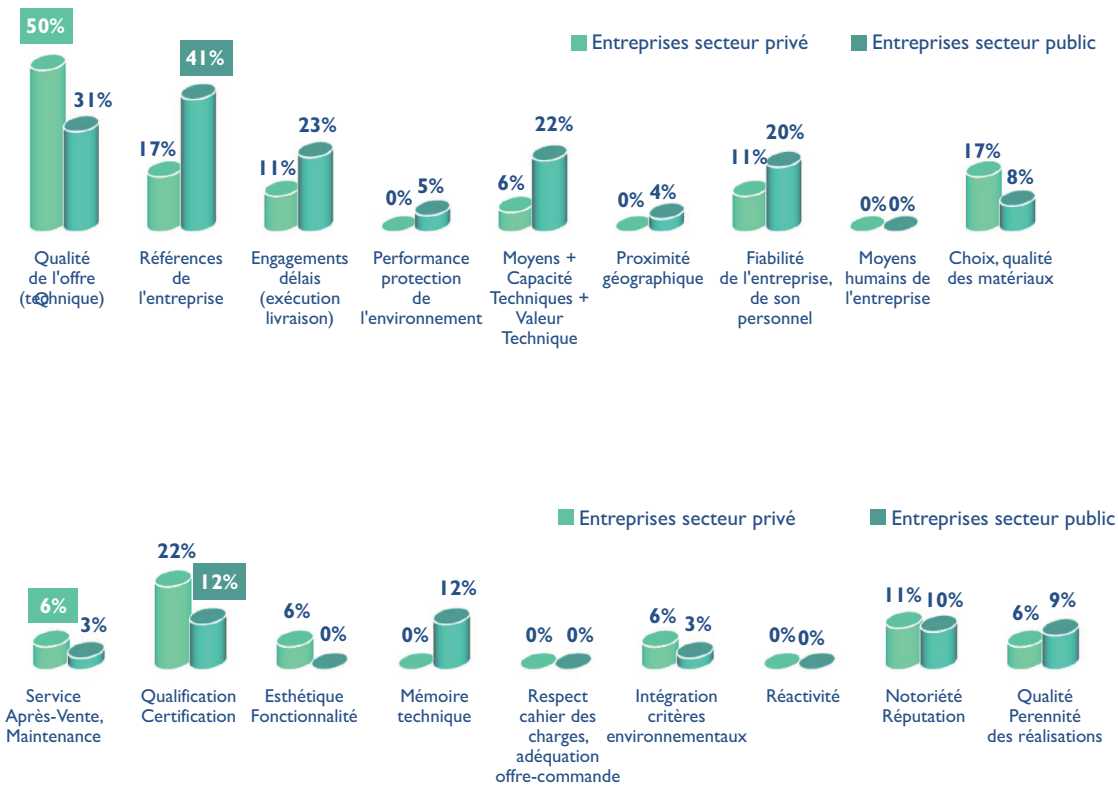
=

Références
Attestations clients
Moyens humains
et matériels
Assurances
Situation financière

■ Critères de sélection d'une entreprise

Selon les entreprises du **secteur public**, l'attribution d'un marché est basée à partir des références de l'entreprise (41 %) et de la pertinence de l'offre technique (31 %) ; la qualification d'entreprise n'intervient qu'à hauteur de 12 %.

Le classement diffère pour le **secteur privé** : la qualité de l'offre (50 %), la qualification (22 %) devant les références de l'entreprise (17 %).

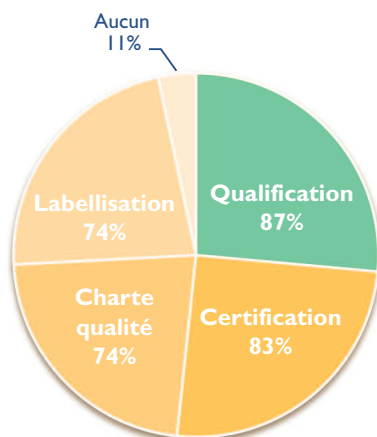


Perception de la qualification d'entreprise

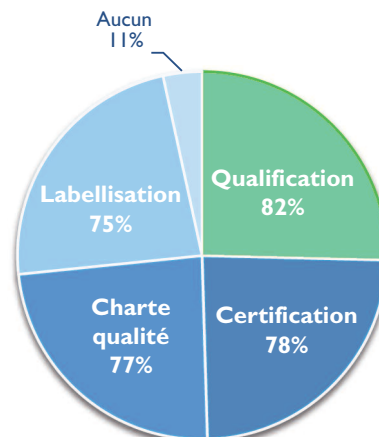
■ Influence des signes qualité

La qualification d'entreprise **occupe la 1^{re} place dans le classement des signes qualité/ confiance** pour les collectivités et maîtres d'œuvre (82 à 87%). C'est également l'avis des entreprises Qualisport, considérant la qualification comme **critère le plus impactant** (89 % à 94 %) dans l'attribution d'un marché public ou privé.

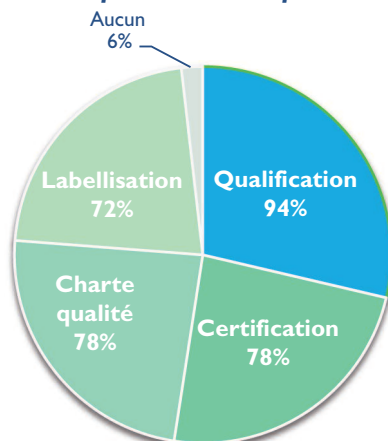
Architectes/Programmistes



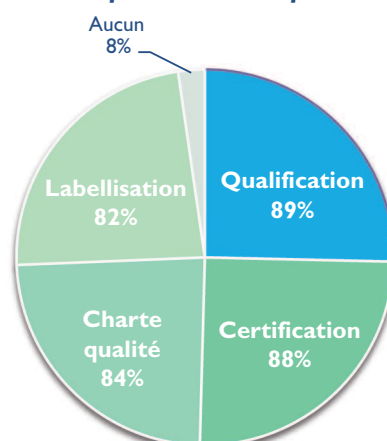
Collectivités



Entreprises secteur public



Entreprises secteur privé



Remarque Qualisport :

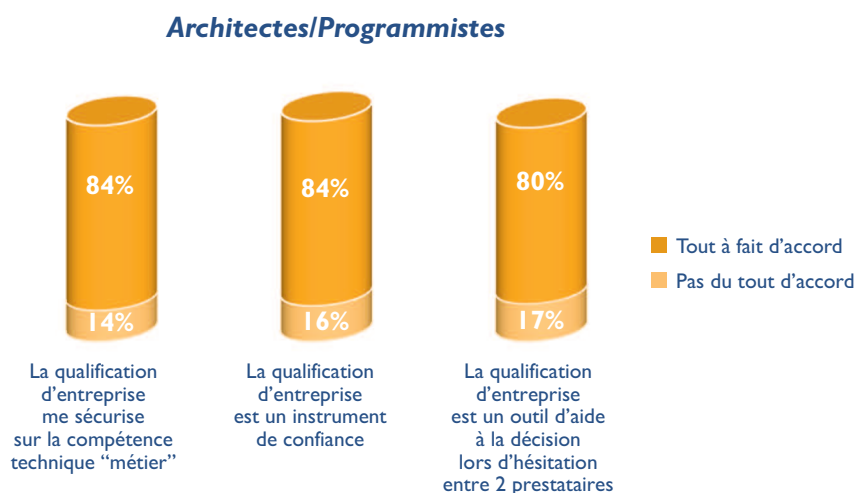
Qualification
=
Confiance
Sécurité

■ Image de la qualification d'entreprise

Quelle que soit la typologie des répondants, la qualification d'entreprise **sécurise et met en confiance** sur la compétence « métier » de l'entreprise ; lors d'hésitation entre 2 prestataires, la qualification est **un outil d'aide à la décision** (80 à 83 %). Cependant, pour 44 à 47 % des collectivités/maîtres d'œuvre, une confusion persiste entre les différents signes qualité existants (norme, label, certification...).



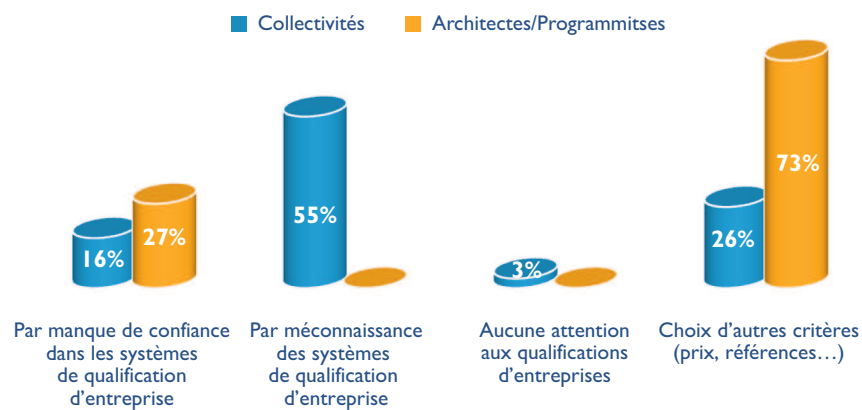
Nota : 1 à 2 % ne se prononcent pas



Nota : 2 à 3 % ne se prononcent pas

■ Importance de la qualification d'entreprise

A la question « pour quelles raisons n'accordez-vous pas d'importance à la qualification dans le cadre de vos consultations? », les collectivités citent la méconnaissance des systèmes de qualification (55 %) ; vient ensuite le manque de confiance dans ces systèmes (16 %) et pour les maîtres d'œuvre (27 %) préférant se référer à d'autres critères tels que le prix et les références de l'entreprise.



Remarque Qualisport :

Accréditation

=

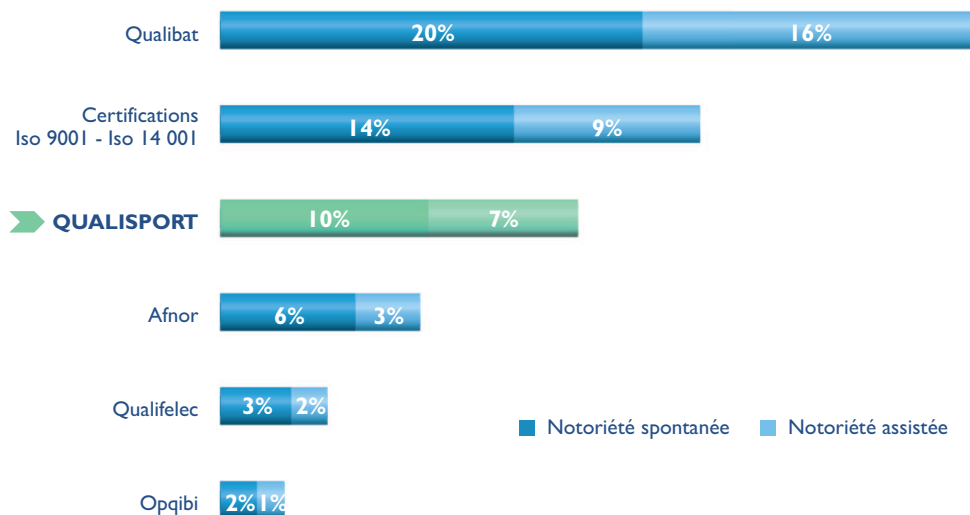
Indépendance
Transparence
Impartialité

Notoriété de la qualification Qualisport

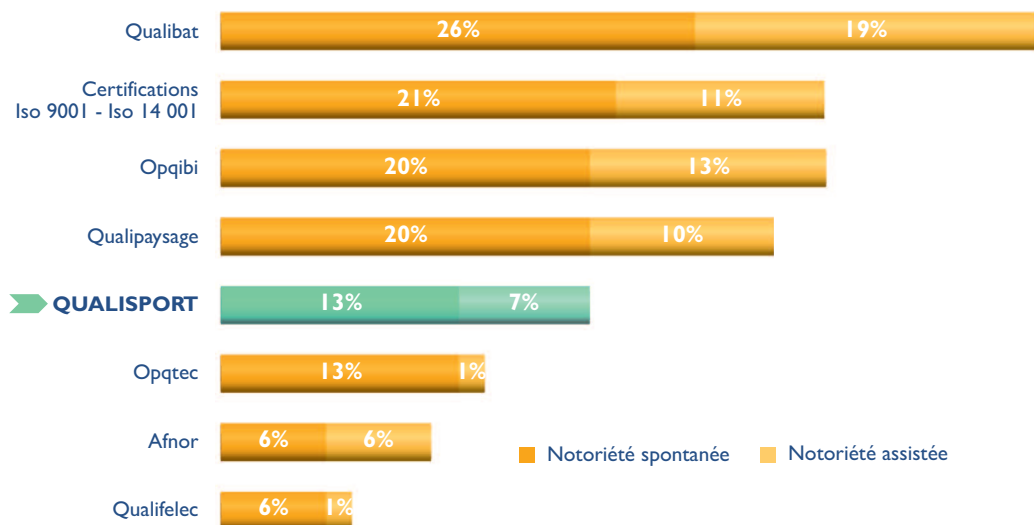
■ Connaissance de la marque Qualisport

Qualisport est cité spontanément par 10% des communes et 13% des maîtres d'œuvre.

Communes

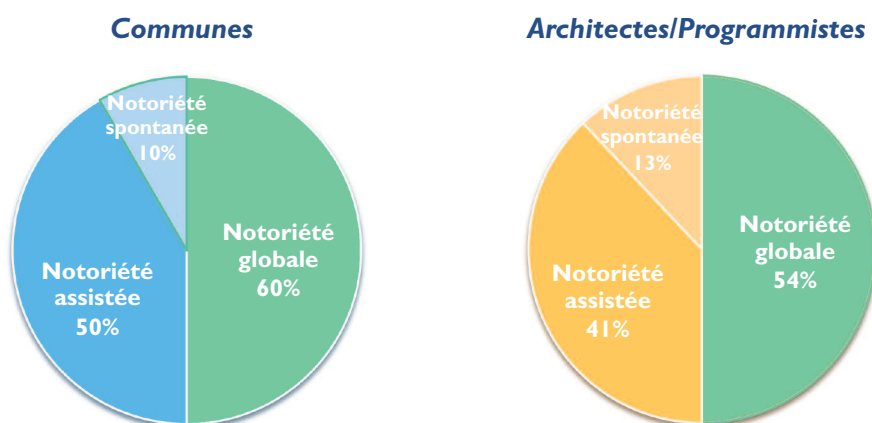


Architectes/Programmistes



■ Taux de notoriété de la marque Qualisport

La marque Qualisport enregistre un taux de notoriété globale plus élevée dans les communes (60 %) qu'auprès des maîtres d'œuvre (54 %).

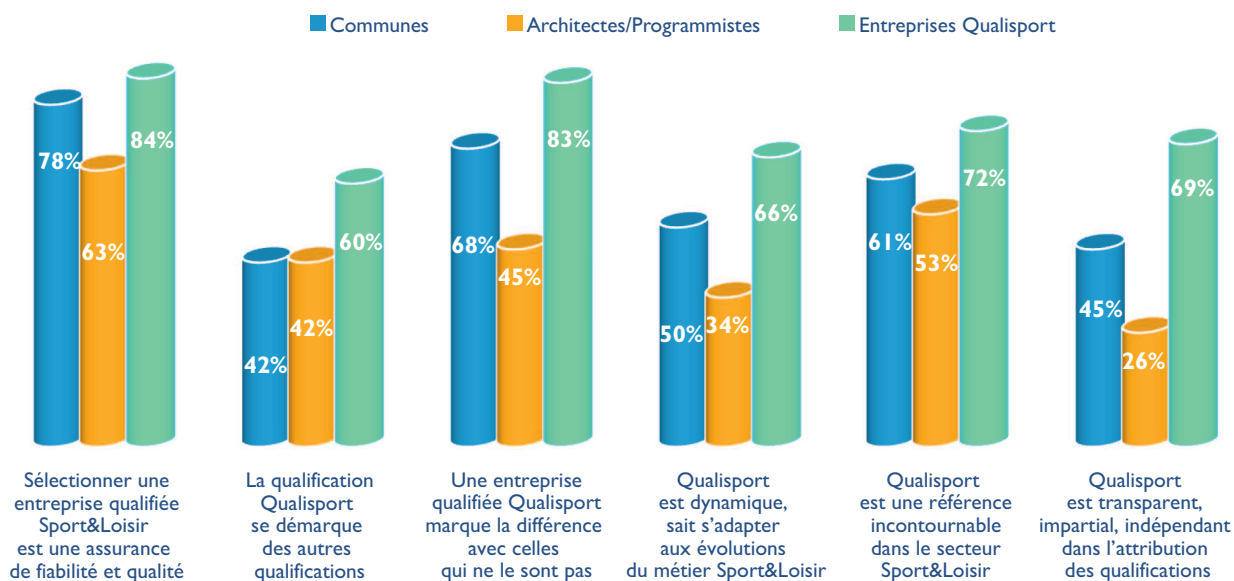


■ Perception de la qualification Qualisport

L'assurance de fiabilité/qualité et la différenciation avec des entreprises non qualifiées Qualisport sont des spécificités importantes auprès des maîtres d'œuvre (63 %), communes (78 %) et entreprises qualifiées (84 %), mais plus primordiale pour le secteur privé (89 %).

Pour 61 % des communes, 53 % des architectes et 72 % des entreprises, la qualification Qualisport est une **référence incontournable dans le secteur Sport&Loisir**.

La transparence, l'impartialité de Qualisport et l'adaptation aux métiers Sport&Loisir représentent 45 à 50 % pour les communes, 69 % pour les entreprises et 26 % pour les architectes/programmistes.



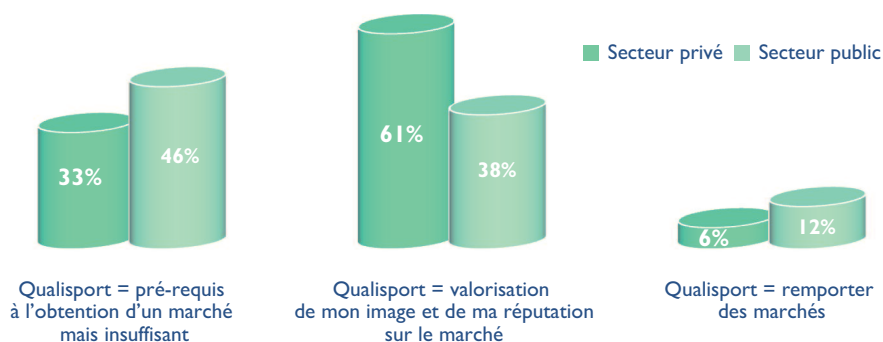
Etude de notoriété et d'impact de la qualification Qualisport

La qualification Qualisport est jugée pertinente (83 %), claire (87 %) pour les entreprises Qualisport, tout secteur confondu.

Pour celles du **secteur privé**, 61 % considèrent que Qualisport **valorise leur image** et leur réputation sur le marché.

Pour 46 % des entreprises qualifiées **secteur public**, Qualisport est un **pré-requis** à l'obtention des marchés.

Entreprises Qualisport

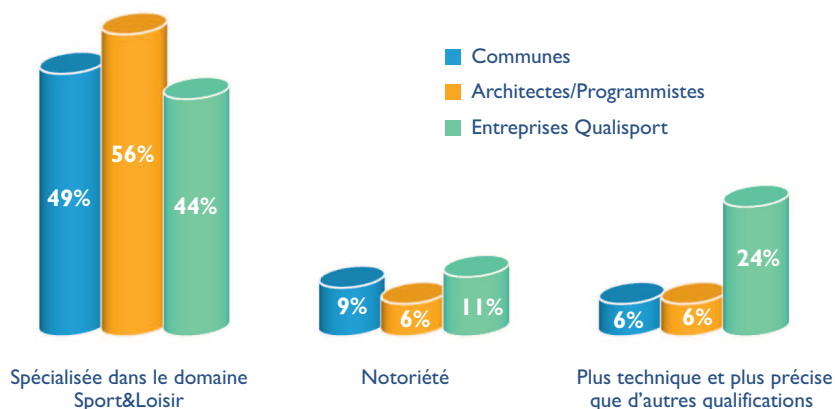


Nota : 4 % des entreprises secteur public ne se prononcent pas

■ Niveau de satisfaction de la qualification Qualisport

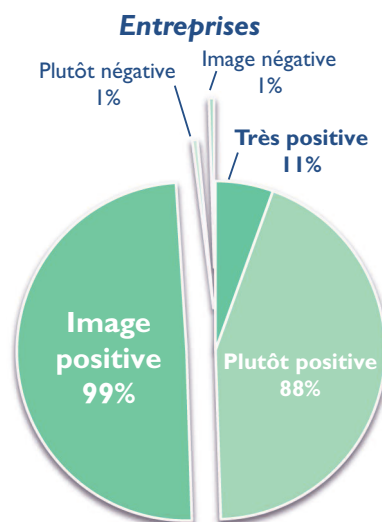
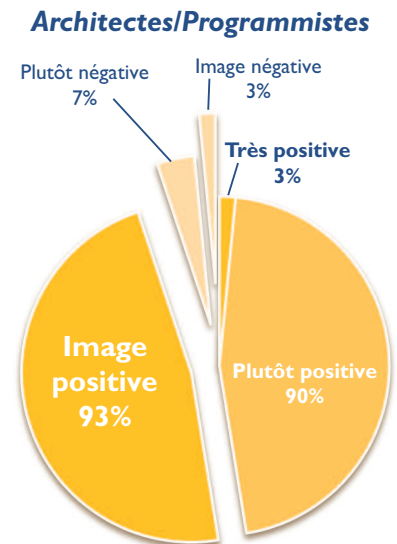
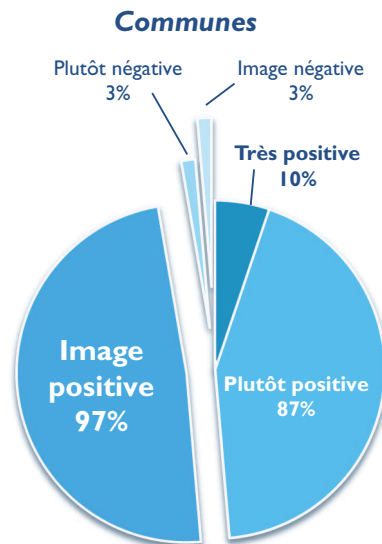
Concernant la satisfaction relative à Qualisport pour l'ensemble des entreprises, on note 71 % d'entreprises satisfaites et 10 % très satisfaites ; soit la note moyenne obtenue de 7,3 sur 10.

Si les communes et les architectes s'accordent moins sur le fait que la qualification Qualisport est différente des autres qualifications, c'est la **spécificité Sport&Loisir Qualisport qui l'emporte** (voir page précédente).



■ Perception de l'image de la qualification Qualisport

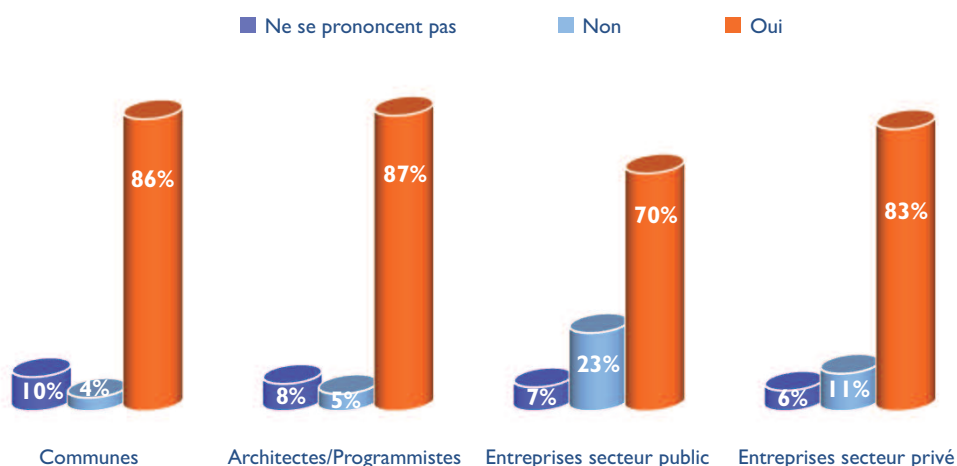
Qualisport véhicule une **image très positive** au sein des 3 cibles (communes, maîtres d'œuvre et entreprises qualifiées), oscillant entre 90 et 99 %.



Renforcement du système qualité Qualisport

■ Impact de l'accréditation Cofrac pour Qualisport

Même si l'accréditation de Qualisport par le Cofrac, depuis 3 années, reste encore peu connue des collectivités et maîtres d'œuvre (5 à 6 %), ils estiment que celle-ci est de nature à accroître la confiance des clients vis-à-vis des certificats de qualification d'entreprises (86 à 87 %), tandis que les entreprises semblent sous-évaluer cet impact (70 % à 83 %) auprès des donneurs d'ordres publics et privés.



Remarque Qualisport :

Accréditation Qualisport
4 à 6 jours d'audit/an
(norme NF X 50-091)

=

Confiance
processus Qualisport :
Indépendance
Transparence
Impartialité
www.cofrac.fr/fr/organismes

Synthèse de l'étude

- ▶ Un secteur Sport&Loisir au cœur des préoccupations des collectivités
- ▶ Des marchés à venir portant sur 3 grands types d'équipements : salles sportives/gymnases, terrains de sports et aires de jeux
- ▶ Des collectivités déclarent faire appel à des prestataires extérieurs, principalement à des architectes et bureaux d'études, dans le cadre de la commande publique
- ▶ La prise en compte du développement durable est plus marquée chez les architectes qu'au sein des collectivités
- ▶ Les critères prédominants dans l'attribution d'un marché : références clients et valeurs techniques de l'offre
- ▶ La qualification d'entreprise est, pour tous, le signe qualité/confiance le plus influent, devant même la certification
- ▶ La qualification sécurise, valorise les compétences techniques métiers, elle met en confiance et aide à la décision en cas d'hésitation entre 2 prestataires
- ▶ Qualisport véhicule unanimement une image positive.
- ▶ L'atout majeur de Qualisport porte sur sa spécialisation Sport&Loisir
- ▶ Information à intensifier sur les spécificités de la qualification Qualisport
- ▶ Communication à cibler sur l'indépendance, la transparence, l'impartialité du système Qualisport accrédité Cofrac

Remarque Qualisport :

Accréditation

=

Preuve
de confiance
et compétence
du système

Qualisport accrédité

Témoignages

Claude Girardet

ACD Girardet Architecte

Vice-Président Comité Qualificateur Qualisport

Une longue expérience personnelle, devant des jurys, fait apparaître que la qualification n'est pas prioritaire face à la politique du moins-disant ; alors que pour les architectes, les critères prioritaires sont la **compétence technique spécialisée** avant le prix.

Une question fréquente pour les architectes est de faire passer l'importance de la qualification spécialisée (compétence technique) avant le prix. La problématique du choix entre meilleur prix et meilleure proposition technique est souvent posée.

Aujourd'hui les «organismes qualificateurs» s'inscrivent dans un cadre normatif et peuvent, sur cette base, être accrédité Cofrac garantissant ainsi une compétence technique officielle. Pour obtenir une qualification Qualisport, le candidat doit se conformer **tous les ans** aux exigences des référentiels Sport&Loisir.

L'attribution de ces qualifications par Qualisport doit être mieux perçue de la maîtrise d'œuvre car son processus décisionnel accrédité, faisant l'objet **d'évaluations de surveillance**, est le plus exigeant des organismes qualificateurs.



Qualisport en bref

Les entreprises Qualisport en quelques chiffres



Exigences Qualisport pour l'attribution de ses qualifications

- ▶ identification de l'entreprise (statut juridique/moyens humains/capacité financière à réaliser les ouvrages, etc.)
- ▶ assurances couvrant les différentes responsabilités
- ▶ attestations signées des clients + PV bureau contrôle + photos des références produites témoignant des ouvrages réalisés

Qualisport

les seules qualifications spécifiques
aux métiers spécialisés Sport&Loisir.

Qualisport

les qualifications concrétisent
les compétences techniques
d'entreprises spécialisées
performantes et fiables.

Qualisport

seules qualifications à Validité d'1 AN,
donc réellement actualisées car
obtenues, non sur simple actualisation
administrative, mais après nouveau
processus complet d'attribution,
chaque année.



53, rue de Lyon - 75012 Paris
Tél. : 01 53 33 84 90 - Fax : 01 53 33 84 91
qualisport@wanadoo.fr
www.qualisport.com